

Francophonies d'Amérique



Gaétan St-Pierre, *Histoires de mots solites et insolites*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 334 p.

Mireille Elchacar

Numéro 35, printemps 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026412ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026412ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Elchacar, M. (2013). Compte rendu de [Gaétan St-Pierre, *Histoires de mots solites et insolites*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 334 p.] *Francophonies d'Amérique*, (35), 161–164. <https://doi.org/10.7202/1026412ar>

construction d'église, distribution de bancs, mariage) est nécessaire et facilite la consultation de cet ouvrage de plus de 600 pages (sur deux colonnes).

Malgré les défauts signalés un peu plus haut, qui relèvent à mon sens essentiellement de la difficulté à bien cerner le public visé, il reste que la lecture de l'ouvrage est agréable et permet de donner facilement accès à des documents peu lus, voire complètement oubliés. Si, comme le mentionne la quatrième de couverture, « vous avez raté les plus récentes audiences du roi, les séances ordinaires du Conseil souverain, les décisions controversées du gouverneur général ou les règlements édictés par l'intendant de service », l'ouvrage de Philippe Fournier vous permettra d'explorer la vie sociale en Nouvelle-France avec ses contraintes, ses difficultés, ses problèmes, mais aussi ses solutions, ses défis, ses joies et ses petits bonheurs.

Lucie Desjardins
Université du Québec à Montréal

Gaétan St-Pierre, *Histoires de mots solites et insolites*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 334 p.

L'ouvrage *Histoires de mots solites et insolites* est un recueil de quelques centaines d'étymologies surprenantes de la langue française. L'auteur y expose le même genre d'information que dans les chroniques qu'il signe depuis 2008 dans la revue *Correspondances*, sous l'intitulé « Curiosités étymologiques ». L'ouvrage « s'intéresse d'abord et avant tout à l'histoire des mots, à l'histoire du vocabulaire français et à celle des mots et expressions du français québécois » (p. 10).

Les mots retenus ont « une origine surprenante, une histoire hors du commun » (p. 14). À travers l'histoire particulière de ces mots dont l'étymologie étonne et fait parfois sourire, l'auteur offre un survol des diverses influences étrangères sur la langue française. Mais, surtout, il présente les nombreuses ressources dont dispose le lexique français pour s'enrichir, que ce soit les mots hérités du latin, ceux empruntés aux langues étrangères qui l'ont influencé, ou encore les mots obtenus par les procédés de création internes à la langue française.

Le livre est divisé en cinq sections, elles-mêmes divisées en chapitres, chacun étant consacré à une langue en particulier ou à un procédé de

création de mots. La première section se penche sur ce que l'auteur nomme l'origine du vocabulaire français, et regroupe « les mots hérités des Romains, des Gaulois et des Francs ». Deux chapitres distincts sont consacrés au latin – un pour les mots hérités « naturellement » du latin et un autre pour les emprunts plus tardifs.

La deuxième section s'intéresse aux « mots venus des quatre coins du monde ». Comme on présente les langues dans l'ordre chronologique de leur influence sur le français, l'arabe et le néerlandais forment le même chapitre sur le Moyen Âge. Un chapitre est consacré aux emprunts à l'italien durant la Renaissance ; un autre est dédié aux emprunts à l'espagnol, qui se fait aussi passeur de mots venus des langues du Nouveau-Monde. On s'intéresse ensuite aux mots issus des langues régionales de France (picard, normand, wallon, etc.). Un chapitre regroupe les emprunts à des langues dont l'apport est plus modeste : l'allemand, l'écossais, l'irlandais, le norvégien, le suédois, le russe, le polonais et le tchèque. Un chapitre est consacré aux mots « venus de très loin », c'est-à-dire d'Afrique, de l'océan Indien, de la Polynésie ou de l'Asie. Enfin, un chapitre est réservé à l'anglais, et il s'ouvre en fait sur les emprunts que cette langue a faits au français (*ticket, court, interview, salon...*).

Avec la troisième section, on s'éloigne des langues étrangères pour s'attarder aux mots formés par les propres ressources du français, soit la dérivation, la composition, la troncation et le transfert de sens. La quatrième section regroupe les mots hérités de l'argot, les dérivés de noms propres et les archaïsmes.

Si St-Pierre mentionne parfois au passage quelques traits du français québécois, l'essentiel de l'information sur cette variété de français se trouve dans la dernière section de l'ouvrage. On y présente les quatre sources auxquelles puise le français québécois : les archaïsmes et les dialectalismes, les emprunts à l'anglais, les emprunts aux langues amérindiennes et les québécismes de création. Comme c'est souvent le cas lorsqu'on présente le français québécois uniquement par ce qui le distingue du tronc commun du français, la presque totalité des mots et expressions présentés appartiennent au registre familier ou à la langue populaire (*gosseux, poupoune, cossin, ostineux, pantoute, baboune, bâdrer*), si l'on exclut les équivalents proposés à certains anglicismes (*clavarder* ou l'éternel *courriel*) ou quelques mots servant à dénommer des réalités québécoises (*cégep*).

Les chapitres débutent par une très brève mise en contexte historique ou par une explication du procédé, mais on arrive rapidement à la partie « Histoire de mots », où l'étymologie des mots sélectionnés est présentée. On y rassemble des renseignements de nature diverse. Par exemple, l'auteur fait quelques mises en garde contre les étymologies populaires, c'est-à-dire des « faussetés, [...] des hypothèses plus ou moins fantaisistes ou, dans certains cas, des embellissements étymologiques » (p. 13). Ainsi, « l'étymologie qui fait remonter *assassin* à *haschich* [...] est aujourd'hui contestée et très probablement fausse » (p. 13). De la même manière, St-Pierre met en doute l'origine de *bonhomme sept heures*, expression québécoise qu'on fait parfois remonter à l'anglais « *bone setter* », sorte de ramancheur. Il conclut en posant la question : « et si *bonhomme sept heures* n'était pas tout simplement un québécoisme de création [...] ? » (p. 307)¹. L'auteur met également au jour des liens entre des mots qu'on ne croirait pas apparentés de prime abord. C'est ainsi qu'il relie *quête*, *quérir* et *question* à l'étymon latin *quaerere*, ou encore qu'il réunit dans la même famille étymologique *franc*, *franchir*, *franchise* et *franc-parler*. Mais le plus souvent, il est question de l'évolution surprenante d'un mot du point de vue de la phonétique (comme *tante*, qui vient de l'agglutination du possessif *ta* et de l'ancien français *ante*) ou de la sémantique (« Qui [...] voit aujourd'hui dans *étonner* l'effet du tonnerre, dans *rival* une rive, et dans *remords* une morsure ? » (p. 20)).

D'autres mots se retrouvent plus simplement dans des listes constituées du mot en question, de sa date d'entrée dans la langue française et de son étymon, parfois défini. Ces séries de mots, se poursuivant tantôt sur un paragraphe (emprunts à l'espagnol), tantôt sur une page (emprunts aux dialectes de France) ou encore sur plusieurs pages (emprunts à l'anglais), sont nettement moins intéressantes pour le lecteur.

Gaétan St-Pierre ne mentionne qu'exceptionnellement les sources qu'il consulte – il ne les cite que lorsqu'il expose une étymologie encore obscure ou qui ne fait pas l'unanimité, comme c'est le cas pour *bilboquet* ou pour « l'échapper belle ». Dans les autres cas, le lecteur déduit que l'étymologie présentée ne soulève aucun doute, mais il n'est pas mis au

¹ D'autres recherches font de cette expression québécoise un héritage des régions de France, ce dont ne fait pas mention St-Pierre. C'est ce que le dictionnaire *Usito* indique sous *bonhomme*.

parfum de la démarche de l'auteur. Cela aurait été souhaitable dans la mesure où certaines indications soulèvent des questions. Par exemple, on retrouve dans la liste des emprunts du français à l'anglais des « faux anglicismes », c'est-à-dire des mots à l'apparence anglaise qui ne sont pas attestés dans cette langue, comme *brushing*, *lifting* ou *recordman*. Autre exemple : on se demande pourquoi l'auteur fait remonter *cheval* au gaulois (par l'intermédiaire du latin), alors que le *Robert historique* indique que l'origine du mot est obscure – on avance une origine gauloise ou balkanique, ou encore un nom ethnique – et que le site de l'ATILF (*Analyse et traitement informatique de la langue française*) ne mentionne pas le gaulois.

Comme il n'y a pas d'index, la seule manière d'accéder à un mot est de consulter le chapitre sous lequel il est susceptible de se trouver – et il faut donc déjà en connaître la langue d'origine. Un index aurait été particulièrement utile dans le cas des listes de mots qui ne figurent dans aucun titre ou sous-titre.

Si l'approche par anecdote adoptée par l'auteur se défend, surtout pour un ouvrage à vocation non scientifique, elle permet surtout un survol des étymologies obscures et de certains cas étonnants plutôt qu'une réelle histoire de la langue française à travers ses mots. L'ouvrage offre certes un aperçu des différentes langues et des divers procédés auxquels s'abreuve la langue française pour s'enrichir tout au long de son histoire, mais l'accent est ici mis sur l'exception. Cet ouvrage n'en satisfera pas moins les amoureux de la langue française, friands d'histoires de mots « solites » et insolites.

Mireille Elchacar
Université de Sherbrooke

Maggie Siggins, *Marie-Anne : la vie extraordinaire de la grand-mère de Louis Riel*, traduit de l'anglais par Florence Buathier, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 288 p. (Édition originale : *Marie-Anne: The Extraordinary Life of Louis Riel's Grandmother*, Toronto, McClelland & Stewart, 2008.)

Dans l'introduction de *Marie-Anne : la vie extraordinaire de la grand-mère de Louis Riel*, Maggie Siggins explique comment elle a découvert un filon très riche à exploiter en s'intéressant pendant de longues années à l'histoire de Louis Riel. Après un prologue amusant où nous lisons une lettre